



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

**Bureau de Kinshasa
République Démocratique du Congo**

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E)

Dans le cadre de son appui au sous-secteur de la formation technique et professionnelle, le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa recrute un(e) consultant(e) national(e) pour appuyer la formulation de la Stratégie de Formation Professionnelle et Technique de la République Démocratique du Congo .

Les termes de référence détaillés sont en annexe du présent avis de recrutement et peuvent aussi être obtenus en contactant l'adresse électronique kinshasa@unesco.org

Soumission de candidature

Le dossier de candidature à soumettre au Bureau de l'UNESCO à Kinshasa, doit contenir : un Curriculum Vitae, une proposition technique et financière (voir Termes de référence) et une lettre de motivation.

Il doit être adressé à Monsieur le Chef de Bureau et Représentant de l'UNESCO en RDC via l'une des adresses ci-après :

1. Adresse physique

Bureau de la Représentation de l'UNESCO à Kinshasa
02, avenue des Ambassadeurs, Commune de la Gombe.
(Réf : entre le Palais de justice et l'Avenue Batetela).

2. Adresse électronique (E-mail)

kinshasa@unesco.org

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : Samedi 30 avril 2022
--



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

**Bureau de Kinshasa
République Démocratique du Congo**

Termes de référence pour le recrutement d'un(e) Consultant(e) national(e) « Appui à la Formulation de la Stratégie de Formation Professionnelle et Technique »

1. Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays post-conflit aspirant à une émergence économique d'ici 2030. Très riche en ressources naturelles avec d'énormes potentialités de développement et de croissance économique, le pays est cependant classé parmi les pays les plus pauvres selon l'indice de développement humain 2019. A la suite des élections de décembre 2018, le programme gouvernemental met un accent particulier sur le développement de compétences pour doter la RDC d'une main d'oeuvre nationale qualifiée capable d'attirer l'investissement direct étranger, améliorer la productivité des entreprises et assurer une compétitivité de l'économie à l'échelle locale, nationale, sous régionale et régionale.

Cependant, selon les statistiques 1% du budget national est accordé seulement pour la formation professionnelle, 18% pour la formation technique contre 81% pour la formation générale. Par ailleurs, le marché de travail congolais reste étroit et caractérisé par des fortes inégalités, en particulier envers les jeunes, les personnes vulnérables et les femmes. Suivant les données récentes du ministère du Travail, le taux de sous-emploi excède les 50 % et le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) dépasse les 35 %. La structure des emplois reste dominée par le travail informel, qui représente près de 88.6 % du total, dont 59.7 % dans les activités agricoles et 28.9 % dans le secteur non agricole. Le secteur formel emploie tout au plus 11.4 % du total, distribué inégalement entre l'Administration publique (5.7 %), le parapublic (2.9 %) et le privé formel (2.8 %).

En RD Congo, le secteur de la formation professionnelle et technique est principalement organisé par plusieurs acteurs institutionnels et non institutionnels notamment :

Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale (à travers l'Institut National de Préparation Professionnelle -INPP) ;

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ;

Ministère de la Santé ;

Ministère des Affaires Sociales ;

Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Ministère de la Formation Professionnelle, Arts et Métiers ;

Ministère de la Jeunesse et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté ;

et plusieurs opérateurs et organismes publics et privés ainsi que les organisations Professionnelles.

Ces ministères travaillaient de façon isolée en utilisant chacun ses propres programmes d'enseignement, ses méthodes d'évaluation et de certification. La situation a très peu évolué faute d'un dispositif de régulation institutionnelle et stratégique. La mise en place de la Commission Interministérielle n'a pas permis une harmonisation des interventions.

Cependant, la régulation du secteur a évolué avec la création d'une Commission Nationale de Certification Professionnelle (CNCP), en charge d'organiser et d'harmoniser les processus de certification des compétences ainsi que la création d'un sous-groupe thématique de partenaires techniques et financiers consacré uniquement aux questions de formation professionnelle et technique.

La stratégie de développement industriel et de création d'emplois mise sur l'attractivité du pays, à travers un cadre des affaires propice, des politiques d'incitations à l'investissement, un approvisionnement suffisant et régulier des industries en matières premières, l'amélioration de la qualité des infrastructures et des services d'appui (communications, télécommunication, énergie, finance) ainsi que du capital humain : une main d'œuvre suffisamment formée et qualifiée.

A cet effet, il est apparu nécessaire au Gouvernement de la RDC de disposer d'une stratégie permettant de planifier la gouvernance, harmoniser les interventions des acteurs, anticiper sur les besoins en compétences futurs et les métiers y afférents, le financement, le contrôle qualité/certification des formations.

C'est dans ce cadre que l'UNESCO et le BIT, en étroite collaboration, ont effectué en Juin 2019, une mission d'évaluation suite à des requêtes formulées par le Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale (à travers l'INPP) et le Ministère de la Formation Professionnelle, Arts et Métiers pour un appui à la formulation d'une stratégie pour la formation professionnelle afin de permettre au pays de se doter de mécanismes lui permettant de se doter d'une main d'œuvre qualifiée nationale et de contribuer à la compétitivité de l'économie congolaise.

Les résultats de cette mission ont été discutés et validés avec toutes les parties prenantes ainsi qu'avec le sous-comité des partenaires techniques et financiers sur la formation professionnelle et technique et l'éducation non formelle lors des réunions tenues à Kinshasa. A cet effet, le processus a abouti à l'élaboration d'une note de cadrage et la mise en place d'une équipe nationale en charge de la supervision de la formulation. L'étape qui a suivi en août – septembre 2020, a été la validation de cette note de cadrage par l'ensemble des acteurs et partenaires du sous-secteur du développement des compétences dans le domaine de la FPT.

Dans la poursuite de la formulation de la Stratégie de Formation professionnelle et Technique de la RDC, le consultant est chargé d'accompagner le processus en vue de produire la stratégie de formation professionnelle et le plan d'action. L'intervention devrait se faire en deux étapes :

- Production d'un rapport diagnostic du sous-secteur de la FPT dans la dynamique tracée par la note de cadrage validée en septembre 2020 ;

- Formulation de la stratégie de FPT et le plan d'action budgétisé.

Ainsi pour la première étape : les interventions ont donné les produits suivants :

1. un rapport sur l'analyse documentaire notamment la revue des textes juridiques et des politiques publiques en matière de FPT
2. une note de cadrage

Mandat du Consultant

Sous l'autorité du Chef de Bureau UNESCO Kinshasa et sous la supervision du Chef de section Education, avec l'appui du Bureau régional de Yaoundé, de la section ETFP de l'UNESCO-Parsi et de l'IPE/Pôle de Dakar, le Consultant devra :

Première Etape :

1. Appuyer le déroulement de l'enquête (y compris lancement de l'enquête publique)
2. Procéder à l'analyse globale prenant en compte l'analyse documentaire et celle des données provinciales (différents bassins d'emploi) et aussi celles collectées de l'opinion publique
3. Co-animer avec le Consultant du BIT, l'atelier d'exploitation des résultats des enquêtes et de la revue documentaire.

Deuxième Etape :

1. Appuyer la définition de la vision ainsi que les axes stratégiques de la Stratégie
2. Accompagner l'équipe nationale pour la production et la validation du document de base pour la Stratégie
3. Appuyer la production du plan d'action budgétisé
4. Co-animer avec le Consultant du BIT, l'atelier de validation de la stratégie et du plan d'action

Résultats attendus :

Le consultant devra produire :

- Un rapport diagnostic du sous-secteur de la FPT dans la dynamique tracée par la note de cadrage validée en septembre 2020 ;
- Un rapport synthèse de l'atelier de validation de la Stratégie et du plan d'action budgétisé prenant en compte des recommandations et orientations pour l'appui de l'UNESCO à la mise en oeuvre.

Profil du Consultant :

- Être de nationalité Congolaise (RDC) ;
- Être titulaire d'un diplôme supérieur en Sciences de l'Education, Economie, Sciences sociales ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de l'éducation et de sa structuration (au niveau central et provincial) ;

- Avoir une bonne connaissance du sous-secteur de la FPT dans son approche développement des compétences, adéquation formation emploi, développement de politiques et stratégies ;
- Avoir une bonne connaissance des processus d'élaboration de politiques et de stratégie de Formation professionnelle et Technique ;
- Avoir des aptitudes à l'analyse économique ;
- Avoir des aptitudes à la formation ;
- Être apte à travailler sous pression dans un environnement multiculturel aussi bien au niveau central que provincial.

Les dossiers de candidature comprenant un Curriculum Vitae, une proposition technique et financière (voir Termes de référence) et une lettre de motivation sont à adresser au Représentant de l'UNESCO en RDC, **au plus tard le 30 avril 2022** via l'une des adresses ci-après :

1. Adresse électronique (E-mail)

kinshasa@unesco.org

2. Adresse physique

Bureau de la Représentation de l'UNESCO à Kinshasa
02, avenue des Ambassadeurs, Commune de la Gombe.
(Réf : entre le Palais de justice et l'Avenue Batetela).